

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 25

Artikel: Une riche entrée à l'École de Recrues!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mehrzahl sicher das Vorgehen dieses Kav.-Feldweibels verurteilen wird, weiterhin ihre Militärfreundlichkeit durch anständige Forderungen gegenüber den Soldaten beweisen werde, wie wir dies zu unserer großen Freude im Suhrental erfahren haben. Dieser Bevölkerung sei auch an dieser Stelle unser Dank ausgesprochen. Major Siegrist, Kdt. San.-Abt. 4.

Une riche entrée à l'Ecole de Recrues!

Affirmer que j'étais beau le jour où, lesté d'une très mignonne petite corbeille en osier contenant mouchoirs, chaussettes et chemises, je pris le train pour me rendre à l'école de recrues, serait altérer la vérité, car non seulement j'avais fait raser mon abondante chevelure à trois millimètres conformément à l'ordonnance, mais j'avais encore cru devoir offrir en holocauste à la patrie une ravissante moustache, orgueil de mes vingt ans et gloire de ma famille qui voyait en elle une preuve indiscutable de ma virilité. Ajoutez à cela un complet défraîchi, spécialement choisi pour la circonstance, une vieille casquette ne cachant qu'à moitié aux regards moqueurs des passants mon crâne poli, et vous aurez une image suffisamment éloquente de ma personne en ce jour solennel entre tous.

Pourtant, malgré cet aspect extérieur plus propre à me ridiculiser qu'à me rendre intéressant, je me sentais inondé d'une grande fierté; demain, me disais-je, tu seras soldat, demain tu auras franchi le cap de l'adolescence et tu seras considéré comme un homme conscient de ses devoirs et de ses responsabilités.

Hélas, pour un homme conscient de ses devoirs, j'allais à mon plus grand désespoir débiter très malheureusement dans ma carrière militaire. J'avais déjà fait connaissance avec la discipline militaire pour avoir omis de me présenter à la visite sanitaire au jour prescrit par l'affiche et cela m'avait valu une verte semonce, plus une amende qui avait vidé d'un bon tiers une tirelire jalousement entretenue en vue de mon école de recrues; mais ce qui m'attendait était autrement plus sérieux comme on va le voir.

En arrivant à la gare, j'avais remarqué plusieurs têtes ayant une certaine analogie avec la mienne par le fait qu'elles étaient également rasées de très près, et j'en avais conclu avec perspicacité qu'elles appartenaient à des recrues qui allaient faire comme moi connaissance pendant 77 jours avec le peloton d'amour, la salle d'arrêts et autres agréments dont le service militaire et si généreusement pourvu.

Pris d'une soudaine sympathie pour ces futurs compagnons d'infortune, je me joignis à eux et nous montâmes dans un wagon à destination de St-Maurice, place de rassemblement de notre école.

Après des scènes d'adieux attendrissantes où papas, mamans et bonnes amies y allèrent de leur petite larme, le train s'ébranla, laissant aux uns le vide et la tristesse et donnant aux autres la fièvre de l'inconnu et la sensation d'avoir accompli dans la minute même un grand pas sur le chemin de la vie.

Nous fîmes rapidement connaissance et peu après le départ de Genève, nous étions déjà confortablement attablés au wagon-restaurant où un succulent repas devait nous prémunir contre les défaillances éventuelles de la cuisine militaire.

Nous en étions, hélas, déjà au café lorsque l'un de nous, contemplant avec stupeur le paysage fuyant à chaque fenêtre du wagon, émit timidement l'avis que nous ne roulions pas du tout dans la direction de Lausanne et de St-Maurice, mais bien plutôt dans celle de Neuchâtel.

Expulsés brutalement d'une sphère éthérée et délicieuse où notre gala gastronomique nous avait transportés, nous prîmes contact assez durement avec la réalité. Vérification faite, nous dûmes néanmoins nous rendre à l'évidence, nous n'avions pas pris garde que le wagon-restaurant bifurquait, à Renens, sur la ligne de Neuchâtel et pour l'instant nous étions lancés sur celle-ci à quatre vingt dix à l'heure, sans autre espoir que celui de descendre à Yverdon et de trouver une auto pour nous conduire en vitesse à St-Maurice.

Nous la trouvâmes l'auto, et elle nous déposa, après une course fantastique, à la place de la Gare de St-Maurice, à l'instant précis où l'appel et la visite sanitaire étant terminés, les recrues s'apprêtaient à monter au fort de Savatan sous la conduite d'un adjudant sous-officier instructeur et moustachu.

Dire que nous fîmes accueillis à bras ouverts et avec des transports de joie par le colonel serait mentir, mais néanmoins, tenant compte de notre bonne volonté, ce dernier ne nous infligea qu'un dimanche d'arrêt et un blâme sérieux pour notre étourderie.

Et voilà comment je débutai dans la carrière militaire! Un dimanche d'arrêt, 25 francs d'auto, sans compter les nombreuses contraventions dressées au vol sur notre passage pour excès de vitesse, 6 francs de déjeuner au wagon-restaurant et un blâme du colonel... pour une première journée au service de la patrie, ce n'était vraiment pas cher!! X.

L'officier du téléphone dans l'artillerie

Nous avons eu l'occasion dernièrement de recueillir les impressions d'un jeune officier sorti de l'école d'aspirants d'artillerie 1930, section du téléphone, et ce qu'il nous a dit n'a fait que confirmer l'opinion que nous avons déjà exposée une fois dans ce journal au sujet de la longueur de cette période d'instruction. Aussi, estimant que la question vaut la peine qu'on l'étudie de près, nous nous permettons d'émettre encore une fois notre humble avis en espérant que la discussion ainsi soulevée ne laissera pas indifférents nos officiers supérieurs, desquels nous serions heureux de connaître l'opinion éclairée.

Comme on le sait, une école d'officiers d'artillerie comprend toujours une section d'aspirants téléphonistes formée par des sous-officiers du téléphone de toute catégorie d'artillerie, soit campagne, montagne, forteresse et lourde tractée.

Ces jeunes gens entrent donc à l'école d'officiers avec une instruction téléphonique assez poussée puisqu'ils ont accompli une école de recrues, une école de sous-officiers et bien souvent payé les galons pendant une école entière, et il nous semble que les 107 jours qu'on leur demande encore pour obtenir leur brevet de lieutenant ne se justifient pas, tout au moins dans une si large mesure.

Mais, nous dira-t-on, ces jeunes sous-officiers ont beaucoup à apprendre, ils doivent connaître les règles et principes de tir comme leurs camarades canonniers, ils doivent avoir des notions de tactique, posséder le « morse » à fond, etc... Mais oui, tout ceci est logique, il est en effet indispensable qu'un lieutenant du téléphone d'artillerie soit à même de comprendre dans toutes leurs significations les commandements que nécessite un tir et au besoin pouvoir corriger de lui-même, sans passer par l'officier de tir, une de ces erreurs de transmission qui ont souvent de très graves conséquences. Mais, pour en arriver à ce résultat, est-il bien nécessaire d'astreindre ces jeunes gens à une si longue préparation?